

Demande pour la mise à disposition de locaux communaux

A) Organisateur

Organisateur : Nom du contact :

Adresse complète :

Numéro de téléphone : Adresse mail :

B) Manifestation

Dénomination:

Date d'occupation : du au

C) Salle : (Nom, Village)

D) Equipements: (indiquer le nombre souhaité)

(Les chaises et les tables sont dans toutes les salles à votre disposition)

Micro : pc

Barrières : pc

Tables hautes : pc

Podiums (2 x 1 m) : pc

Divers :

E) Utilisation de la cuisine (Demande à faire par l'organisateur auprès des responsables)

C.C. Lieler : Mr. Blasen Theo Tel :621/770770

Date : Signature :

(Dans les autres C.C. les cuisines sont à votre disposition.)

F) Nuit Blanche

Oui (du au) Non

G) Concession

Oui (du au) Sous-Gérance :

Non

G) Remarques :

**Un RDV est à faire avec notre collaborateur Tel : 27800-450, pour la remise de la clé.
En même temps un contrôle de la salle demandée sera effectué.**

Dès la réservation, vous devez la payer toute de suite !

L'autorisation de Nuit Blanche (25€) est à retirer à la commune au moins 1 semaine avant la manifestation et est à payer directement.

Les centres culturels à Heinerscheid, Hupperdange, Lieler, Munshausen et le Pavillon à Clervaux sont à nettoyer à fond par l'organisateur, y compris les toilettes.

Le Hall polyvalent est à nettoyer sommairement par l'organisateur, le comptoir, les toilettes et la cuisine sont à nettoyer à fond.

Par la présente, l'organisateur s'engage, à titre personnel, à veiller au respect des mesures sanitaires actuellement en vigueur dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 (<https://covid19.public.lu/>). La responsabilité de l'administration communale ne saurait en aucun cas être engagée en cas de non-respect de ces mesures.

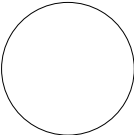
, le

Signature de l'organisateur :

(case réservée à la Police grand-ducale)

[Pour manifestations de type bal populaire ou discothèque hall polyvalent]

L'organisateur (le locataire) s'est présenté au commissariat de proximité de Clervaux et a été informé des prescriptions de sécurité et un dispositif de _____ agents de sécurité a été convenu à l'occasion de cette manifestation.



L'agent de police Clervaux, le _____

(case réservée à l'administration communale)

Les clés sont à retirer à partir du _____ et à remettre au plus tard deux jours après la manifestation. Un RDV est à faire auprès du responsable communal, au local réservé.
(Tél : 27800-450)

Vu et autorisé Clervaux, le _____

